

Conseil Communal
Séance du 14 novembre 2016

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;
NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;
ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V.,
SONNET M., CONRARD C., BURNON A., HENKINET F., MOUTON B.,
LEYDER Ø. et DEREMIENS V., Conseillers;
LAMOLINE P., Présidente du CPAS (voix consultative) ;
GIERENS Bernard, Directeur général
MORSOMME Anne, Directrice générale ff.

La séance est ouverte.

Monsieur le Bourgmestre propose l'ajout d'un point supplémentaire :

8 bis. Convocation aux Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de VIVALIA du mardi 13 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

8 ter. Convocation à l'Assemblée générale de ORES Assets du jeudi 15 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

Finances

1. Approbation de la modification budgétaire ordinaire n° 2 du CPAS – Exercice 2016.

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	775.462,00	775.462,00	
Augmentation	31.530,94	37.996,50	- 6.465,56
Diminution	1.233,65	7.699,21	6.405,56
Résultat	805.759,29	805.759,29	

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire ordinaire n° 2.

2. Approbation de la modification budgétaire ordinaire n° 3 – Exercice 2016.

La modification budgétaire n° 3 ordinaire présente les résultats suivants :

- RECETTES : 9.740.602,36 €
- DEPENSES : 8.642.051,77 €
- EXCEDENT : 1.098.550,59 €
- BONI EXERCICE PROPRE : 251.306,60 €

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire ordinaire n° 3.

3. Approbation de la modification budgétaire extraordinaire n° 3 – Exercice 2016.

La modification budgétaire n° 3 extraordinaire présente les résultats suivants :

- RECETTES :	6.768.331,86 €
- DEPENSES :	6.768.331,86 €
- EXCEDENT :	0 €

Le Conseil communal approuve cette modification budgétaire extraordinaire n° 3.

4. Octroi des subsides annuels aux clubs de football pour la saison 2016 – 2017.

Idem par rapport aux années précédentes.

A l'extraordinaire : 2.000,00 euros maximum par équipe pour les investissements.

A l'ordinaire :

sur base de justificatifs de frais de fonctionnement annuels, cette aide sera répartie comme suit :

- un subside à l'équipe nationale de filles de Sibret d'un montant maximum de 2000 euros (justificatifs de frais de fonctionnement relatifs à l'équipe de filles);
- un subside à chaque club de foot (hors Valfoot) d'un montant maximum de 200 euros/équipe (justificatifs du club en fonctionnement ou investissement);
- un subside à Valfoot d'un montant de 200 euros/équipe (justificatifs en frais de fonctionnement de Valfoot).

5. Octroi d'un subside à Viva for Life.

Vu l'objectif tout à fait louable de Viva for Life visant à aider les jeunes enfants et les familles vivant sous le seuil de pauvreté, il est proposé de verser le bénéfice de la balade gourmande à vélo du dimanche 28 août 2016, sous forme de l'octroi d'une subvention à Viva for Life, d'un montant de 1.931,15 euros.

Travaux

6. Rénovation du chemin de la Strange à Hompré : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Etant donné que le revêtement existant présente des zones de faïençage, de fissures et de nids de poule particulièrement importantes, il est proposé de poser un nouveau revêtement hydrocarboné en deux couches sur l'ancien et de recharger les accotements.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges ainsi que le métré estimatif des travaux au montant de 63.113,60 euros TVAC. Le marché sera lancé en procédure négociée sans publicité.

Intercommunales

7. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale BEP-CREMATORIUM du 13 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de juin 2016.
- Approbation du Plan stratégique 2017.
- Approbation du budget 2017.
- Renouvellement du mandat de réviseur.

8. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale SOFILUX du 19 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Plan stratégique 2017 – 2019.
2. Nominations statutaires.

8 bis. Convocation aux Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de VIVALIA du mardi 13 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

1. Proposition de modifications statutaires suite aux décisions du Conseil d'administration du 8 novembre 2016.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du 21 juin 2016.
2. Présentation et approbation de l'évaluation 2016 du Plan stratégique 2014-2016 et du budget 2017 de Vivalia.

8 ter. Convocation à l'Assemblée générale de ORES Assets du jeudi 15 décembre 2016 : approbation de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Plan stratégique.
2. Remboursement de parts R.
3. Actualisation de l'annexe 1 des statuts.
4. Nominations statutaires.

Urbanisme

9. Réalisation d'un second accès vers l'entrepôt de distribution ALDI à Villeroux – Création/suppression de voirie communale.

Le Conseil communal marque son accord sur la demande de permis d'urbanisme introduite par la société ALDI à Villeroux tendant à obtenir le permis d'urbanisme en vue de la réalisation d'un nouvel et second accès vers l'entrepôt de distribution. Ce projet permettra de désengorger la RN 85 lors de l'afflux de camions. Lors de cette opération, une petite portion du chemin n° 53 sera supprimée et remplacée par le nouvel accès qui sera accessible à tous les usagers.

HUIS CLOS

La séance est levée.

« A l'issue de la séance du Conseil communal, une réception est donnée pour le départ à la retraite de notre ouvrier au Service communal des Travaux, Monsieur Léon-Marie PAUL. »